

s'est, par exemple, senti trahi», poursuit-il. «Il est important de bien analyser la situation: est-ce une relation amoureuse qui a mal tourné» Dans ce cas, on est dans une dynamique entre deux personnes. Ou bien est-ce un problème d'un groupe d'individus qui s'est mis contre l'enfant?» Il n'y a pas de règle absolue à suivre, chaque cas est particulier.

Limiter les dégâts

Que le harcèlement ait lieu en face à face ou en ligne, l'important, pour les victimes, c'est que cela s'arrête. «Plus ça dure, plus ça se répète, plus c'est difficile, plus ça fait mal. L'avantage du harcèlement en ligne par rapport au harcèlement en face à face, c'est qu'il y a parfois des solutions techniques, en bloquant certaines choses, certaines personnes. Si on s'y connaît suffisamment, on peut

aider son enfant à gérer techniquement le cyberharcèlement dont il est victime.»

«Quand le cyberharcèlement prend des formes qui semblent graves, un bon réflexe est de faire des captures d'écran pour garder une trace. S'il s'agit de harcèlement à connotation sexuelle, à du chantage grave, il ne faut pas hésiter à contacter la police. Les juges ont, en effet, un pouvoir d'injonction sur les plateformes du web et ont donc la capacité de faire retirer d'Internet des contenus qui seraient contraire à la loi.» En réagissant vite, il y a donc moyen de limiter les dégâts.

Si le cyberharcèlement prend la forme de photos, de vidéos, de montages ou de textes offensants diffusés sur Internet et que cela prend des proportions importantes, il est crucial que les parents prennent

contact avec l'école de l'enfant qui en est victime. «Quand on est parent, le défi consiste à trouver la bonne personne formée au harcèlement au sein de l'école de son enfant qui va pouvoir se mobiliser à ce moment-là.» Il faut aussi contacter les accompagnants qui gravitent autour de l'école, comme ceux des centres ouverts, ainsi qu'avec les centres PMS. Et ce, afin d'envisager les conséquences, ce qui va être fait pour l'enfant victime ainsi que pour toutes les personnes qui ont été au courant du harcèlement qu'il a subi.

Face à face

Dans les pays francophones occidentaux, environ 20 % des jeunes de 11 à 15 ans se déclarent soit victime soit auteur de harcèlement. Les chercheurs estiment qu'il y a 3 fois plus de harcèlement en face à face que de cyberharcèlement.

Le second étant souvent une extension du premier. «On fait beaucoup de foin autour du cyberharcèlement, mais ce n'est que la partie émergée de l'iceberg! Ce qui fait plus de dégâts, c'est le harcèlement en face à face, au quotidien, au sein de la classe. Il est bien plus courant et présent, et bien moins visible que le harcèlement sur les réseaux sociaux. Or, il y a parfois une fixation des équipes éducatives dans les écoles sur le cyberharcèlement, car elles ont l'impression que la situation leur échappe vu que cela sort des murs de l'école.»

Le harcèlement en face à face commence dès la maternelle. «Il y a un travail éducatif à faire dès le plus jeune âge. Plus on s'y prend tôt, plus on a de chance de prévenir les problèmes futurs», conclut le Pr Galand.

Laetitia Theunis

Athénée Royal d'Ixelles

École secondaire

Enseignement général

Sc Economiques, Sciences/Maths fortes, Sc Sociales et Espagnol

Technique de qualification

Gestion, Comptabilité et Commerce

Professionnel

Services sociaux, Aide familiale



arixelles.be

Rue de la Croix 40 - 1050 Ixelles • 02 626 96 30 • info@arixelles.be

